

## AVENUE DE CLICHY : LES ELUS ET LES SERVICES DE LA VILLE DE PARIS SEMBLENT DECIDES A FAIRE MIEUX RESPECTER LES REGLEMENTATIONS EN MATIERE D'ETALAGES.

Animée par Philippe Limousin, La Commission de l'Avenue de Clichy se préoccupe de l'amélioration de son aspect. Elle entreprend des démarches dans le but de faire respecter les réglementations existant en matière d'étalages, d'hygiène et de stationnement sur l'axe rouge. Elle sollicite également les pouvoirs publics pour que l'avenue de Clichy bénéficie d'installations de voirie (mobilier urbain notamment) de qualité équivalente à celles des "beaux quartiers".

☞ Dans une lettre adressée aux maires des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> arrondissements ainsi qu'au maire de Paris, les élus ont été interpellés sur le non respect chronique des réglementations en matière d'étalage et d'hygiène par certains commerces de l'avenue de Clichy. Dans une longue lettre, M. Rémond, maire du XVII<sup>e</sup> arrondissement, nous a fait part de ses convergences de vues avec nos préoccupations et nous a invités à nouer un dialogue avec la mairie du XVII<sup>e</sup>. Par ailleurs, l'Hôtel de Ville a diligenté sur les lieux un agent des services chargé d'effectuer les contrôles en ce qui concerne les réglementations sur les étalages. Bien que nous n'ayons pas encore de compte-rendu, nous savons d'ores et déjà que des infractions ont été relevées.

☞ La commission a recensé et photographié toutes ces infractions dans le but de poursuivre ses démarches pour faire respecter la réglementation en vigueur.

☞ Nous avons sollicité un entretien avec les commissaires des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> pour leur soumettre les cas de violation répétée des réglementations relevant de leurs compétences, ainsi que les problèmes de drogue et de sécurité existant dans le quartier. D'ores et déjà, le commissaire du XVIII<sup>e</sup> arrondissement a fait procéder à une enquête préliminaire à notre entrevue.

## HOPITAL BRETONNEAU : LE PROJET EST ARRETE

Lors de l'entretien que nous avons eu avec M. Caresche, premier adjoint au maire du XVIII<sup>e</sup>, nous avons appris que le projet concernant l'utilisation de l'ancien hôpital Bretonneau était arrêté :

- 1) Sauvegarde des façades et d'une partie des bâtiments donnant sur la rue Carpeaux.
- 2) Tranche 1 : construction d'un hôpital moderne de gériatrie
- 3) Tranche 2 : construction, dans un second temps, de logements destinés aux personnels de l'assistance publique

